



Gâce aux dons reçus depuis le début de l'année, l'Église de Haute-Marne peut assurer la mission confiée par le Seigneur : être un signe visible de l'amour de Dieu pour le monde et œuvrer chaque jour pour témoigner de l'Évangile ! Pour marquer mes dix ans de présence dans le diocèse, je vous ai adressé une lettre pastorale « Voici que je fais toutes choses nouvelles ». Vous la trouverez jointe à ce courrier, en marque de ma reconnaissance pour tout ce que vos dons et votre soutien permettent à notre Église de réaliser. ■

Mgr Joseph de Metz-Noblat, Évêque du diocèse de Langres



À vos agendas

19

Octobre



MISSION UNIVERSELLE

Samedi 19 octobre, Maison Sainte-Claire à Chaumont : Madeleine Delbrêl, laïque, missionnaire dans la vie ordinaire, animé par Marie-Noël et Jean-Christophe Brelle, Mission de France

01

Février



MONDE RURAL

Samedi 1^{er} février 2025, rencontre pour le monde rural

16

Mars



SAINT JOSEPH

15 et 16 mars 2025 à Joinville Pour la troisième année, la paroisse de Joinville vous propose un week-end de fête autour de la ceinture de saint Joseph, relique unique du père nourricier de Jésus.

29

Mai



ADORATION & MISSION

Du 29 mai au 1^{er} juin 2025, recollection diocésaine à Paray-le-Monial Quatre jours pour se ressourcer, découvrir le message de Paray et grandir ensemble dans la foi.



Retrouvez toutes les informations sur
52.catholique.fr



MAISON SAINT-MICHEL À SAINT-DIZIER

En 2018, Mgr Joseph de Metz-Noblat, notre évêque, a demandé au Père Édouard N'tukudi, alors curé, si la paroisse de Saint-Dizier souhaitait réfléchir à l'avenir de la maison Saint-Michel, le diocèse n'ayant plus l'utilité de ces locaux. Il y avait donc à se prononcer : fallait-il garder ce bien immobilier ou bien s'en séparer ?

À l'initiative du vicaire général chargé des affaires économiques, le père Benoît Sepulchre, une Commission Saint-Michel a été appelée fin 2019, avec pour mission de réfléchir à l'opportunité d'un avenir paroissial pour cette maison.

La paroisse souhaitait pouvoir conserver ce bien, mettant en avant sa situation au cœur de Saint-Dizier, la beauté des lieux, et bien sûr la chapelle qui depuis le départ des sœurs n'a jamais cessé d'être un lieu ouvert, où, en plus des paroissiens, beaucoup de passants aiment s'arrêter.

La Commission avait dans un premier temps pour mission de rêver... alors nous avons imaginé là la future maison paroissiale, mais aussi un « tiers-lieu » permettant à d'autres de profiter de cet endroit. En plus des besoins locaux, cet avant-projet a rêvé de voir revenir des religieuses au cœur de Saint-Dizier, signes du Royaume des cieux !

Ce projet, soumis à Mgr de Metz-Noblat en janvier 2022, a été présenté à l'ensemble des paroissiens au cours d'une réunion publique lors du printemps suivant.

Un tel projet représente un gros travail, il a fallu passer du rêve à la réalité ! Pour cela, j'ai appelé une nouvelle équipe constituée de membres venus d'horizons différents, participants ou non de la première commission, de différents âges, avec différentes compétences. Cette équipe doit écrire un cahier des charges qui sera confié ensuite à des



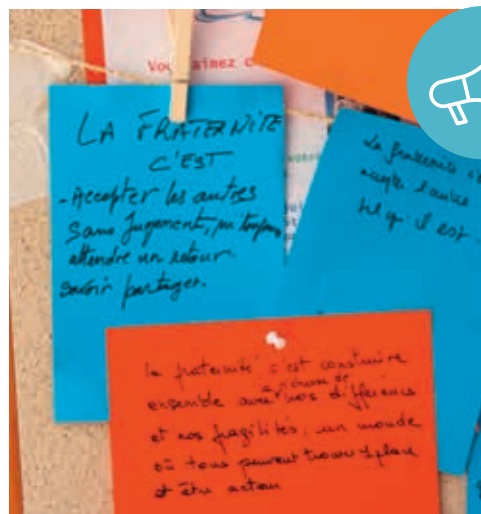
professionnels, et pour cela elle est déjà allée à la rencontre de porteurs de projets similaires, que ce soit dans le monde ecclésial, social, associatif ou financier.

L'enjeu est délicat, il s'agit de se projeter dans l'avenir : comment ce bien immobilier pourra-t-il vraiment répondre aux besoins des paroissiens de Saint-Dizier, mais aussi bien plus largement de tous ceux qui, Bragards ou non, seront en recherche de foi, ou au moins désireux de rencontrer des chrétiens accueillants et largement ouverts au monde ?

Forts de toutes ces rencontres, échanges, écoutes, prises de conscience des besoins humains et spirituels, quatre axes fondamentaux ont été retenus pour guider ce projet :

- Proposer un lieu de ressourcement et de recueillement visible en plein cœur de ville autour de la chapelle
- Proposer un lieu vivant d'accueil et de rencontres pour briser les solitudes
- Assurer une présence visible de la paroisse avec une nouvelle maison paroissiale fonctionnelle et adaptée
- Créer un lieu au service des familles au sens large, intergénérationnel, et rompre les barrières de l'isolement.

■ Père Loïc De Clock, curé



SYNODALITÉ : CHEMIN D'AVENIR POUR NOTRE ÉGLISE

Le Pape François nous appelle sans cesse à la synodalité. Ce projet, comme de nombreux autres dans notre diocèse, ne peut grandir qu'avec le soutien et la participation d'un maximum d'acteurs, de l'Église mais aussi d'autres lieux. C'est pourquoi l'Équipe Saint-Michel travaille maintenant en commissions,

chacune portant le souci d'étudier la faisabilité d'une potentielle « brique » de la future Maison Saint-Michel, guidés par les quatre axes du projet : maison paroissiale, patronage, logements, tiers-lieu, accueil de professionnels médicaux et paramédicaux, oasis spirituelle, équilibre financier.



AUX SOURCES DU DON : UNE DÉMARCHE PROFONDÉMENT SPIRITUELLE

Votre soutien financier contribue à maintenir à flot et à faire avancer au large la barque de saint Pierre. Grâce à votre aumône, l'Église peut mener les âmes qui lui sont confiées vers le Père. Mais votre don ne rejaillit pas seulement sur vos frères, il rejaillit sur vos propres âmes. « Donnez, et l'on vous donnera, c'est une mesure pleine (...) qui sera versée dans le pan de

vos vêtements. » Donner, c'est dilater votre cœur pour recevoir les bienfaits spirituels du Père et contribuer au salut des âmes du monde entier ! Le Denier permet le traitement des prêtres, car ni l'État ni le Vatican ne subventionnent le culte en France. Il s'agit d'une contribution volontaire des fidèles : chacun donne en conscience selon ses possibilités. ■

« Que chacun donne
comme il a décidé dans
son cœur, sans regret
et sans contrainte, car
Dieu aime celui qui
donne joyeusement »

Saint Paul (2 Co 9, 7).

CHIFFRES 2024

30

catéchumènes
accompagnés
vers le baptême

1

séminariste
soutenu dans sa
formation*

380

enfants
catéchisés

500

participants à la
Marche des vocations
en mai 2024

220

pèlerins
à Lourdes

* Christian Charpentier-Masson a été ordonné prêtre au mois de juin 2024.



ACTIONS « MISSION EN + »

Pour faire suite à Kerygma et au Congrès Mission 2023, plusieurs rencontres ont eu lieu au cours de l'année pastorale 2024 entre les participants de ces deux événements. L'objectif était de partager ce qui a été reçu et d'en tirer des pistes pour l'évangélisation dans notre diocèse. Au programme : louange, ressourcement spirituel, apprendre à témoigner de sa foi. D'autres sessions de ce type sont organisées pour l'année pastorale

à venir, en doyenné et ouvertes à tous ceux qui se sentent disciples missionnaires :

- 28 septembre à Saint-Dizier, Congrès Mission local
- 11 janvier à Nogent
- 26 avril à Langres
- du 29 mai au 1^{er} juin, recollection à Paray-le-Monial sur le thème « Adoration et mission »

Renseignements : 52.catholique.fr ■



LES RESSOURCES DE L'ÉGLISE : PARLONS-EN !



« Celui qui reçoit l'enseignement de la Parole doit donner à celui qui la lui transmet une part de tous ses biens »

Saint Paul aux Galates 6, 6.

LE MOT DE L'ÉCONOME

Madame, Monsieur,

Vous avez pu constater, dans ces quelques pages, le dynamisme de notre Église diocésaine : chaque fidèle, chaque prêtre, chaque salarié, chaque bénévole met sa foi et son énergie au service de la Mission ! Cependant, vous connaissez peut-être cette réalité préoccupante : le nombre de donateurs du diocèse est en nette décroissance depuis plusieurs années. Chaque catholique est appelé, au nom de sa foi, à participer à la vie de l'Église et il est primordial de parler autour de nous de l'importance de la collecte. Le Denier est une manière de matérialiser son attachement à l'Église.

De plus, n'hésitez pas à adopter de nouvelles formes de paiement. Le traitement des chèques est coûteux et chronophage. D'autres manières de donner existent : le prélèvement automatique, à la périodicité et au montant de votre choix ; le don sur 52.catholique.fr, par carte bancaire et de manière totalement sécurisée.

Je suis à votre écoute si vous souhaitez plus d'informations ; soyez une nouvelle fois remercié de votre générosité.

Guillaume Giron
Économe du diocèse de Langres

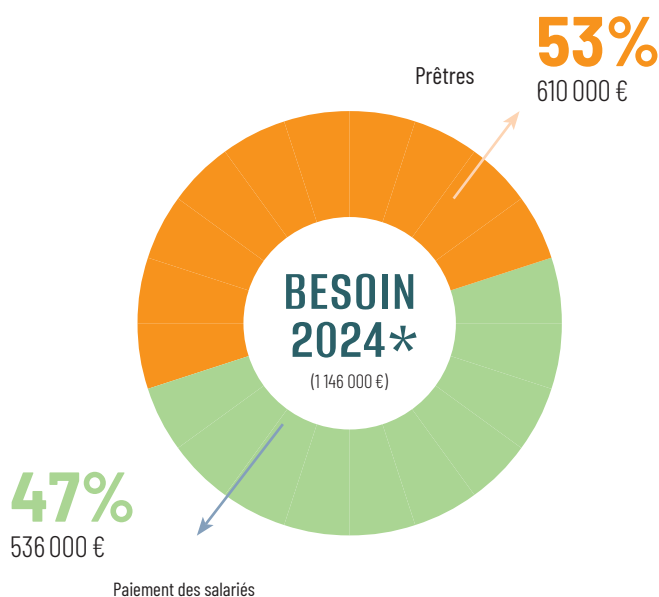


LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ET LE DON PAR CARTE BANCAIRE

En France, le chèque ne représente plus que 10 % des transactions, mais encore près de la moitié des dons !

Si vous faites votre don **par carte bancaire** sur **52.catholique.fr**, il est immédiat, rapide et sécurisé ; vous pouvez l'attribuer au projet ou à la paroisse de votre choix. En outre, vous économisez le timbre et vous avez la possibilité de recevoir un reçu fiscal par email.

En donnant au Denier **par prélèvement automatique**, vous facilitez votre engagement dans la durée : plus besoin d'y penser ou de sortir son chéquier ! Il s'agit de la solution la plus simple et la plus adaptée, qui facilite la gestion de la trésorerie, permet l'économie des relances papier du diocèse. Le montant est modulable et vous pouvez l'arrêter avec un simple email. ■



* En 2023, le Denier n'a représenté que 66% des besoins du diocèse et le solde a été financé par les ressources exceptionnelles.

La part des prêtres représente essentiellement leur traitement, leur formation, leurs déplacements, leur logement. La part des salariés représente leur salaire et les charges salariales. Le Denier couvre actuellement les frais des prêtres, mais pour garantir l'équilibre financier du diocèse sur le long terme, il devrait être équivalent à l'ensemble des dépenses concernant les personnes, prêtres et salariés.